

N°24 - Avril 2022

## Le mot du Maire,



La crise de la Covid19 connaît une accalmie en France mais certains pays sont toujours menacés par le risque de reprise de la pandémie.

Vladimir Poutine agresse l'Ukraine, le pays est dévasté, le monde entier en subit les conséquences économiques voire pire en cas d'embrasement du conflit.

Mercredi 16 mars, dans la soirée, une petite partie de la falaise de Mont Basin s'effondre.

Seule notre commune est concernée par cet évènement qui n'a rien de comparable à la crise de la Covid19 et à l'agression de l'Ukraine.

Ces trois catastrophes, d'importances différentes, ont cependant pour nous un point commun : les conséquences financières que nous devons ou devrons assumer dans tous les domaines.

Suite à l'éboulement de la falaise, il nous faudra probablement engager des travaux de sécurisation de certains lieux. Le rapport du RTM (Rénovation des Travaux en Montagne) attendu, dans les jours qui viennent, éclaircira ce point.

Ces trois épreuves impactent les finances communales (augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux etc...). Comme vous le savez déjà, nous avons engagé les études de rénovation de la salle polyvalente qui nécessitent un investissement financier important de la commune. Les pourvoyeurs de subventions : le Département, la Région, l'Etat et autres seront encore plus sollicités.

L'estimation des coûts de ce projet ne prenait pas en compte de telles augmentations. Les études de base sont lancées, nous ne les arrêtons pas. Nos ressources financières sont connues, toutes les subventions auxquelles nous pouvons prétendre seront demandées.

L'enveloppe financière à laquelle nous arriverons nous obligera, peut-être, à revoir ou phaser nos ambitions mais nous tenons à poursuivre ce projet.

Restons réalistes, les désagréments que nous subissons et allons subir ne sont rien en regard à ce que vivent les Ukrainiens. Pour la plupart d'entre nous, un tel conflit en Europe au XXIème siècle ne semblait pas envisageable. Hélas il existe, avec son cortège de désastres.

Une pensée pessimiste s'impose à mon esprit, temps qu'il y aura des hommes sur notre terre, il y aura des guerres.

La municipalité est en contact avec des organismes en charge de collectes pour l'Ukraine.

La crise sanitaire semblant sous contrôle, notre A2V relance la vie associative. Nous avons l'espoir de revivre avec grand plaisir nos fêtes et manifestations habituelles : le concert de printemps, la fête de la musique, le cinéma en plein air, la fête du pain, le Noël des enfants et des anciens, etc...

L'équipe est dynamique et cherche toujours à nous faire vivre d'agréables moments.

Janvier 2023 nous permettra, je l'espère, de renouer avec les traditionnels vœux du Maire. Cette cérémonie est bien plus agréable à vivre et à partager que la simple distribution de flyers dans les boîtes aux lettres.

Le Maire,  
Jean-Pierre COENDOZ

A méditer

*C'est une triste chose de songer que la nature parle,  
et que le genre humain ne l'écoute pas.*

*Victor Hugo  
Artiste, écrivain, poète, romancier (1802-1885)*

## SALLE POLYVALENTE

Les études se poursuivent jusqu'à la phase APD (avant-projet définitif). Les documents issus de cette étude nous permettront de lancer nos demandes de subventions dont les retours sont attendus pour début 2023.

Une réunion de présentation du projet au public sera organisée prochainement. Les associations de la commune ont déjà assisté à cette présentation.



## L'EGLISE



Des discussions avec de potentielles entreprises sont toujours en cours en attendant l'accord de la région pour la subvention demandée.

## LE PRESBYTERE

Un rafraîchissement de l'intérieur est en cours : peinture des murs, des huisseries, remplacement des plinthes hautes et du revêtement de sol.

Ces travaux ont été confiés à la SAUVEGARDE. Pour mémoire, cet organisme emploie des jeunes en réinsertion.



## MISE AUX NORMES DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DE LA MAIRIE



L'audit commandé au bureau VERITAS nous est parvenu, la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est en cours. Suite à la réception des devis, les demandes de subventions seront faites.

## FALAISE DE MONT BASIN

Des travaux seront peut-être à faire. Plusieurs blocs, dont un de grosse taille, ont été stoppés par le merlon qui a parfaitement joué son rôle.

Nous attendons le rapport du RTM (restauration des terrains de montagne) qui nous recommandera les travaux de sécurisation à réaliser.





## ELECTIONS

# 2022

10 ET 24 AVRIL



• *Présidentielle : 10 et 24 avril*

• *Législatives : 12 et 19 juin*

Lieu :

**SALLE POLYVALENTE**

Horaires :

**8h00 à 19h00**

## De quel document ai-je besoin pour voter le jour du scrutin ?



Carte nationale d'identité ou Passeport français (en cours de validité ou périmé).



Permis de conduire, carte consulaire ou tout autre document valide et officiel d'un pays de l'UE.



Votre carte d'électeur française n'est ni obligatoire, ni suffisante pour pouvoir voter.

Pour pouvoir voter, il faut :

- Posséder la **nationalité française**
- **Être majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- Jouir de ses **droits civils et politiques**.
- **Être inscrit** sur une liste électorale.

## COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?



**MANDATAIRE**

### CHOISIR LA PERSONNE QUI VOTERA À VOTRE PLACE

Elle doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas avoir reçu d'autre procuration.



### ÉTABLIR LA PROCURATION

Vous devez vous rendre avec une pièce d'identité au tribunal d'instance ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie pour la demander.



### LE JOUR DU VOTE

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa pièce d'identité à votre bureau de vote et vote en votre nom. N'oubliez pas de le prévenir car aucun document ne lui est envoyé !

Les jeunes qui atteignent la majorité sont inscrits d'office le lendemain du jour de leur 18 ans sur la liste de la commune dans laquelle ils ont été recensés en vue de l'organisation de la Journée Défense Citoyenne (JDC) et qui n'ont pas déménagé depuis.

# Informations diverses

## Stationnement interdit



Nous rappelons aux habitants du Clos Palatiers que cet accès à des terrains agricoles, situé dans l'allée des Primevères, doit être laissé libre.

**Merci de ne pas obstruer ce passage.**



## Dépôts sauvages....



Une nouvelle fois, nous avons constaté l'incivilité de certaines personnes !

Un sac de gravats et des branchages ont été déposés derrière les boîtes à lettres situées allée des Bleuets.



## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À partir du 1er janvier 2022, la réglementation prévoyait que toutes les communes seraient en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner, et que les communes de plus de 3 500 habitants pourraient assurer leur instruction sous forme dématérialisée.



**Cependant, les communes de l'agglomération de Grand Chambéry ne pourront proposer ce service immédiatement.**

En effet, à la date du 30 mars 2022, la solution proposée par le prestataire n'est pas fiable techniquement, ce qui a comme conséquence des dysfonctionnements dans la transmission des dossiers entre les usagers et les services d'instructions.

**Sérieux de proposer un service fiable et de qualité aux usagers, Grand Chambéry a décidé de reporter l'ouverture de la plateforme de dépôt dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner, le temps de trouver une solution à la hauteur de la qualité attendue des services publics.**

Les services de Grand Chambéry sont pleinement mobilisés pour trouver une solution la plus rapidement possible.

**Dans l'attente de la mise en œuvre de ce nouveau service, le dépôt des dossiers se fait uniquement sous format papier.**

*Les bénéfices de la dématérialisation seront multiples :*

- *Un gain de temps*
- *Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés. Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.*



# Informations diverses

## Eaux pluviales et eaux usées : les bons gestes

Avec des gestes simples, nous pouvons tous contribuer à :

**PRESERVER** l'environnement

**SECURISER** le travail des agents de l'assainissement

**MAÎTRISER** le coût de l'eau



### JE NE JETTE PAS DANS L'ÉVIER NI DANS LES TOILETTES

<b>PRODUITS MÉNAGERS SOLIDES</b> essuie tout, support désodorisant, litière	<b>À JETER DANS LA POUBELLE EN SAC FERMÉ</b>
<b>PRODUITS D'HYGIÈNE</b> lingettes, cotons tiges, protection périodiques, préservatifs, rouleau de papier toilettes (carton)	<b>À JETER DANS LA POUBELLE EN SAC FERMÉ</b>
<b>MÉDICAMENTS</b>	<b>À APPORTER EN PHARMACIE</b>
<b>PRODUITS MÉNAGERS LIQUIDES</b> huile de friture, produits toxiques et polluants	<b>À STOCKER EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES</b>
<b>TRAVAUX</b> Ciment, Solvants, produits chimiques, peinture	<b>À STOCKER EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES</b>
<b>ENTRETIEN VÉHICULES</b> hydrocarbures, huile de vidange	<b>À STOCKER EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES</b>
<b>JARDINAGE</b> insecticides, pesticides et désherbants	<b>À STOCKER EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES</b>

### JE NE JETTE RIEN DANS LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES

<b>ENTRETIEN VÉHICULES</b> hydrocarbures, huile de vidange, etc.	<b>À APPORTER EN DÉCHETTERIE</b>
<b>LAVAGE VÉHICULES</b>	<b>À FAIRE SUR UNE AIRE DE LAVAGE PROFESSIONNELLE</b>
<b>TRAVAUX</b> solvants, produits chimiques, peinture, etc.	<b>À APPORTER EN DÉCHETTERIE</b>
<b>RÉSIDUS DE MAÇONNERIE</b> nettoyage bétonnière, ciment, etc	<b>À APPORTER EN DÉCHETTERIE</b>
<b>ENTRETIEN DE LA MAISON</b> contenu des seaux, autolaveuses de lavage des sols	<b>DANS LES TOILETTES</b>

## Tout

ce que vous jetez dans les grilles d'eaux pluviales part directement dans la nature : cours d'eau, nappes phréatiques et lac...

Ici commence le lac du Bourget ou le Chêran

**1 chewing gum**  
met 5 ans à se décomposer

**1 mégot**

<p>pollue à lui seul <b>500 litres</b> d'eau</p>	<p>met <b>25 ans</b> à se décomposer</p>	<p>contient de <b>4 000 à 7 000</b> toxines différentes</p>	<p><b>4e</b> déchet meurtrier de la vie aquatique</p>
--	--	---	---

Malgré son nom courant de « **tout à l'égout** » le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle et n'est pas en capacité de tout collecter. Ainsi, on ne peut pas y jeter tous les liquides ou déchets ménagers.

Certains produits peuvent en effet perturber le bon fonctionnement des installations, avoir des conséquences sur la sécurité des agents d'entretien ou encore la qualité de l'eau.

## Le Carré des Jardiniers, module 1



Le 1<sup>er</sup> module a eu lieu le samedi 5 mars à la salle polyvalente :

**Initiation à la taille des arbustes.**



Une quinzaine de personnes étaient présentes pour suivre les conseils de Pierre Rochaix et Boris Madelon.

Dans la première partie de la matinée, quelques généralités sur les plantes et leur taille, **des explications bien utiles** ont été données en toute simplicité.



Après un petit café et petits gâteaux, offerts par l'A2V, le groupe s'est dirigé à l'extérieur et a pu observer **la taille en direct** tout le long de la rue de Mas Partout, (rosiers, althéas, junipérus, lavande etc...).

A midi, au son des cloches de l'église, le groupe s'est séparé avec de bons projets de taille à effectuer sur leurs arbustes personnels dans l'après midi très ensoleillée.



## Le Carré des Jardiniers, module 2

Le 2<sup>ème</sup> module : **le troc des jardiniers**, a eu lieu le samedi 26 mars à la salle polyvalente de 10h à 12h.



Une vingtaine de personnes sont venues échanger ou récupérer des bulbes de glaïeuls de toutes couleurs, de dahlias, de lys, d'hémérocailles....

Elles ont pu également partager leurs boutures d'iris, monnaie du pape, oreilles de lapin, polygonium, graminées achnatherum, fougère.

D'autres personnes sont venues avec des conseils sur des plants potagers anciens : arroche, heliantis.



Le beau temps était au rendez-vous. Pendant ce moment bien convivial, l'A2V a offert café, thé et petits gâteaux. Merci à tous les participants pour ce partage.



**Rendez-vous au 3<sup>ème</sup> module le 14 mai pour le marché aux fleurs et plants potagers. Concernant celui-ci, vous aurez, courant avril, les modalités et le catalogue pour passer votre commande.**

## Recherche d'un « bout » de terrain



Madame Lisa Gelebart habite au Clos Palatiers et nous a sollicités car elle est à la recherche d'un petit bout de terrain où elle pourrait faire un potager.

Si vous avez une proposition à lui faire, contactez-la : [lgelebart29@gmail.com](mailto:lgelebart29@gmail.com)

## Le saviez-vous ?

### Quelle est la durée de validité des documents de santé ?

#### 1 AN

##### ORDONNANCES

Cas particulier pour les ordonnances des lunettes dont la durée de validité est de :

- 1 an pour les moins de 16 ans
- 5 ans pour les 16-42 ans
- 3 ans pour les 43 ans et plus

#### 2 ANS

##### RELEVÉS

- de remboursements de l'Assurance maladie
- de remboursements de la mutuelle (en général) sinon se référer aux délais prévus dans son contrat.

#### PLUSIEURS ANNEES

##### RESULTATS D'ANALYSES

- réalisés en laboratoire 5 ans

##### FACTURES DES FRAIS DE SEJOUR

- en hôpital public 30 ans
- en établissement privé 10 ans

##### PREUVE DU VERSEMENT D'INDEMNITES JOURNALIERES

- jusqu'à la liquidation des droits à la retraite

#### A VIE

##### CARNET DE SANTE

##### CARNET DE VACCINATION

##### CARTE DE GROUPE SANGUIN

##### RESULTATS D'EXAMENS MEDICAUX

(radiographie, IRM, scanner...)

## La vie associative

### Paroisse La Croix du Nivolet

**Le traditionnel pèlerinage de l'Ascension à l'église de Verel Pragondran aura lieu le jeudi 26 mai 2022, la Messe sera célébrée à 11h.**



Le départ de la marche depuis l'église de Bassens jusqu'à l'église de Verel Pragondran se fera à partir de l'église Saint Barthélémy à Bassens à 9h00.

Un autre départ, conseillé aux familles avec de jeunes enfants, est prévu à 10h00 au parking du Tilleret.

Arrivée vers 10h45.

Pour les non marcheurs : parking à la mairie de Verel.

A la sortie de la messe un apéritif sera offert.

Pique-nique tiré des sacs pour ceux qui le souhaitent.

#### En cas de mauvais temps :

Marche annulée.

Messe à 11h à l'église de Verel Pragondran.

Pique-nique abrité.

Si besoin, contacter : Madeleine Dupuy- tél : 06 15 15 71 47

Paroisse La Croix du Nivolet mail : [secretariat.croixdunivolet@gmail.com](mailto:secretariat.croixdunivolet@gmail.com)



### Atout Cœur

Nous avons réouvert notre club de jeu et comme d'habitude on se retrouve le dernier jeudi du mois à 15h au presbytère (salle du bas de la Cure).

Si vous avez un empêchement ou si vous amenez une ou plusieurs nouvelles personnes, elles seront les bienvenues. Dans ces 2 cas veuillez nous prévenir au 06 86 99 00 36 pour faciliter les courses pour le goûter.



**Venez nombreux à notre prochaine rencontre qui aura lieu le 28 avril.**

Gérard Fuchs

# La vie associative

## La Bibliothèque

### « A la bibliothèque, des mots ... et des couleurs ! »

Les activités de la bibliothèque se poursuivent avec la fréquentation régulière des enfants et de quelques adultes, que nous souhaiterions plus nombreux.

Le cœur de l'activité de la bibliothèque est bien évidemment la promotion de la lecture, la valorisation du livre en général et des merveilleux albums pour enfants, à lire avec eux.

Mais l'équipe des bénévoles de la bibliothèque ne manque pas d'idées et d'initiatives. Elles souhaitent, aussi, ouvrir les enfants à d'autres formes d'expression, en faisant appel aux compétences et talents des habitants de la commune.



### Les talents de la commune s'impliquent pour les enfants

Ce trimestre, c'est Michelle qui a accepté d'animer deux séances de peinture. Michelle est artiste peintre amateur et développe son activité avec l'accompagnement de l'association « les Peintres de Cognin ». Cette association a été fondée en 1985. Elle propose des cours, des ateliers très variés pour faire découvrir les matières, les arts et techniques aux artistes amateurs, dans une atmosphère conviviale. Une exposition organisée en juin valorise chaque année les réels talents des artistes.

### Jouer avec les couleurs, avec un pinceau ou ... avec les doigts !

Avant tout, un peu d'organisation s'impose !

Les tables de la salle polyvalente sont bâchées et les vêtements des enfants protégés par un vieux t-shirt en guise de tablier, ce sont les conditions pour donner libre cours à la créativité !

Le 2 février, Michelle propose aux enfants une première séance très ludique pour jouer les couleurs. C'est un vrai succès ! L'effectif maximum est atteint : quinze enfants, âgés de trois à quatorze ans, partagent l'activité.

La seconde séance, mercredi 23 février, s'inspire des opportunités offertes par le calendrier : Mardi Gras approche à grands pas, c'est une séance de peinture de masques qui rassemble une dizaine d'enfants, avec des parents.

Grâce à l'important travail de préparation réalisé par Michelle, chaque enfant peut décorer plusieurs masques et passer un bon moment en compagnie d'autres enfants et d'adultes.

*C'est aussi l'occasion pour les adultes de se rencontrer !*

### Un peu de temps ... pour créer du lien !

Il faut saluer l'investissement des bénévoles de la bibliothèque, ainsi que des Barotiers qui viennent prêter main-forte pour installer les tables et tout remettre en place et en état à la fin. Merci donc à Bernard et Gérard.

*Il faut surtout adresser un immense merci à Michelle pour le temps, l'énergie et le matériel qu'elle a consacré à l'organisation et l'animation des deux séances de peinture.*

Par ses activités favorisant la diversité culturelle, ainsi que le lien social et intergénérationnel, la bibliothèque, de fait, prend place dans un projet plus large pour la commune et tente de devenir un lieu repère qui fédère les habitants autour d'intérêts communs, en particulier les enfants.

Sans aucun doute, vous êtes nombreux(ses) à avoir, comme Michelle, des talents à partager pour proposer aux enfants et aux adultes de la commune un moment agréable et enrichissant.

### Nous aimerions vous connaître et recevoir vos idées !

Alors faites-nous signe, ou venez nous rencontrer lors des permanences du mercredi, de 16h00 à 18h30.

Contact : [bibliotheque@verel-pragondran.com](mailto:bibliotheque@verel-pragondran.com) - ou sms au 06 98 85 43 59

Malou Fuchs



# La vie associative

## Le coin des Barotiers

Malheureusement nous avons encore la tristesse de perdre un membre d'honneur de notre association, je veux parler de Marcel Moulard bien sûr.

Tout le monde se souviendra de lui lors de la tenue de notre stand des boules cubiques pour la fête du pain.

C'était également le mari de notre secrétaire. Amitiés à sa famille.



Notre assemblée générale a eu lieu le 11 mars.

Les bénévoles des Barotiers ont repris leurs activités printanières le 15 mars, cette sortie a été consacrée à la réalisation de fagots.

Je rappelle que ces fagots sont utilisés pour notre vente de pain et bien sûr pour la fête du pain du dernier dimanche d'août organisée par L'A2V.

Les personnes connaissant des lieux pour faire des fagots peuvent contacter les Barotiers ou L'A2V.

S'il y a des bonnes volontés pour aider à la confection de ces fagots, elles seront les bienvenues.

Les dates de nos interventions terrain sont les suivantes :

**7 avril, 19 avril, 6 mai, 24 mai, 8 juin et 23 juin.**



Le Trail du Nivolet Revard passera sur notre commune le 1<sup>er</sup> mai.

Nous serons présents avec d'autres bénévoles pour préparer en amont cette course et le jour même pour baliser le parcours.



**Notre traditionnelle vente de pain et diots polenta  
avec buvette aura lieu les 14 et 15 mai.**



Une randonnée familiale avec plusieurs circuits pourrait avoir lieu en juin.

En espérant que ces projets puissent aboutir sans contraintes sanitaires.

Bon printemps à toutes et tous et à bientôt sur nos diverses manifestations.

Roland Girard-Carrabin

tél. : 06 42 86 36 54 / mail : [roland.verel@orange.fr](mailto:roland.verel@orange.fr)



# La vie associative

## Association des Deux Villages (A2V)

### Soirée festive

C'est avec une immense joie qu'une centaine de personnes s'est retrouvée le 13 novembre 2022 à la salle polyvalente pour partager un bon repas concocté par l'équipe de l'A2V de l'apéro au dessert.



L'orchestre « Libre Cours » a accompagné le début de cette soirée dansante qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

C'est avec un immense plaisir que nous nous sommes retrouvés pour partager ce moment festif.



### Noël des Aînés et des Enfants

Nous avons donné rendez-vous à nos aînés le jeudi 16 décembre pour le repas traditionnel de Noël et aux enfants le dimanche 19 décembre pour un après midi de détente avec jeux et gouter en attendant la venue du Père Noël. Malheureusement les risques liés à la Covid19 était encore trop présents pour pouvoir assurer ces rencontres.

#### Les Aînés



Nous avons remplacé le repas par un colis gourmand à partager en famille. Les 63 aînés inscrits l'ont reçu le samedi 18 décembre, dans la matinée, à la salle polyvalente.

#### Les Enfants



Le samedi 18 décembre, dans l'après-midi, les 55 enfants inscrits, accompagnés de leurs parents, sont venus chercher le cadeau que le Père Noël avait déposé pour eux. Nous leur avons remis un goûter, boisson et papillotes à emporter qui a été très apprécié.

*Nous regrettons l'absence des personnes inscrites qui ne sont pas venues à cette distribution (10 enfants n'ont pas retiré leur cadeau et c'est bien dommage).*

Nous rappelons que derrière ces activités, nous avons des bénévoles de plusieurs associations qui donnent de leur temps toute l'année et nous les en remercions. Nous espérons que l'année prochaine, toutes les inscriptions seront honorées.



Cette année encore, nous n'avons pu organiser ni la fête de la musique, ni la fête du pain dans son intégralité.

L'A2V a organisé le dernier dimanche d'Août, une vente de pain et de diots polenta.

Avec le bénéfice de cette animation, celui de la soirée festive plus les subventions du Conseil Général et de la Mairie, nous avons été très heureux de gâter nos aînés et les enfants de Verel-Pragondran.



### La déchetterie mobile

Mercredi 2 mars 2022 à 9 heures, Grand Chambéry a installé une déchetterie mobile sur le parking à l'entrée de Verel. Cette déchetterie mobile a été mise en place pour la première fois sur notre commune et nous a permis de nous débarrasser d'objets encombrants et de tout genre, sans nous rendre à Saint Alban Laysse.

Elle a été très appréciée (42 passages).

Nous remercions Martial et Christophe qui jusqu'à 15 heures, ont aidé à décharger remorques et coffres de voiture des habitants venus en profiter.

Cette opération se renouvellera au mois d'octobre, vous recevrez un flyer avec la liste des produits à déposer (amiante, gravats et végétaux non acceptés).



# La vie associative

## Association des Deux Villages (A2V)

### CONCERT DU PRINTEMPS

Samedi 26 mars à 20h30 à la salle polyvalente, nous avons pu renouer avec le traditionnel concert du printemps. L'Orchestre « Onde et Notes » de l'école de musique de Bassens, sous la direction de Daniel Hidalgo, avait invité l'ensemble de percussions « Studio Alpes Percussions » dirigé par Isabelle Herlin.



La salle était comble, au moins 130 personnes étaient présentes et ont pu profiter de musiques de films et morceaux variés.



Un grand Merci à tous les musiciens pour ces interprétations d'une qualité exceptionnelle qui ont ravi nos oreilles et nous ont fait passer un merveilleux moment.



### Fêtes à venir



**Le 24 juin : Fête de la Musique**  
au jardin du presbytère

**Le 28 août : Fête du Pain**



Nous vous attendons nombreux à l'**Assemblée générale de l'A2V le 8 avril** à la salle polyvalente à 20h.  
Rapport d'activités et bilan financier.  
Election de 3 personnes complémentaires au bureau.  
Renouvellement de l'inscription annuelle des bénévoles : 3€.

L'équipe de l'A2V



*Le Père Noël est passé à Verel Pragondran...*





..... Et pour tout le monde



## Le Sport Santé, comment est-il né ?

Si aujourd'hui allier sport et santé semble aller de soi, cela n'a pas toujours été le cas. Hippocrate, en son temps déjà, conseillait l'exercice comme un élément d'équilibre « entre la force que l'on dépense et celle que l'on absorbe ».

À la Renaissance, la découverte de l'anatomie a mis au jour le rôle du muscle et de la respiration sur la physiologie humaine. Mais ce n'est qu'à la fin du XXIème siècle que l'exercice physique deviendra un enjeu de santé publique.



➔ 1880 ➔

### La loi George

Cette loi du 27 janvier 1880 prévoit la gymnastique obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons. Elle vise à améliorer la santé des élèves (lutte contre la tuberculose) et à préparer la revanche militaire (après la défaite contre l'Allemagne en 1871), en assurant la transition entre l'école et l'armée. Pour faire appliquer cette loi, le ministère de la Guerre demande à l'École normale militaire de gymnastique de Joinville de publier un manuel d'exercices gymnastiques et militaires. L'éducation des filles étant prise en charge par l'école catholique, ces dernières ne sont pas concernées par la réforme.

2021

2001-2015

1984

### Maisons sport-santé

151 Maisons Sport-Santé (MSS) ont été labellisées par le ministère des Solidarités et de la Santé et celui des Sports.

Elles rejoignent les 138 déjà existantes. L'objectif est la reconnaissance de 500 MSS en 2022



### Sport sur ordonnance

Le premier Programme National Nutrition Santé (PNNS1, 2001-2005) diffuse le message « 5 fruits et légumes par jour ». Avec le slogan « Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière », le PNNS2 (2006-2010), lui, insiste sur une activité physique en accord avec le programme mondial lancé par l'OMS en 2004. Quant au PNNS3 (2011-2015), il va plus loin, en proposant le « sport sur ordonnance ». Toute personne souffrant d'une maladie chronique peut se voir prescrire des séances d'activité physique par l'intermédiaire d'une ordonnance. Il s'agit d'un acte de prévention qui n'est pas remboursé par la Sécurité sociale.

### La loi Avice

Le premier article de la loi Avice, promulguée en juillet 1984, déclare que « *les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun ; elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général et leur pratique constitue un droit pour chacun, quels que soient son sexe, son âge, ses capacités ou sa condition sociale.* »



# Un peu d'histoire suite...

➔ 1888

## Coubertin et l'Union des Sociétés Française de Sports Athlétiques.



Pierre de Coubertin, le père des Jeux olympiques modernes s'engage en faveur du développement du sport en tant que facteur d'amélioration du capital santé. Il participe ainsi à la création de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, qui concourt au spectaculaire développement du sport en France et dans le monde entier, devenant un phénomène social peu avant la Première Guerre mondiale.



➔ 1921

## Une médecine du sport

La Société médicale d'éducation physique et du sport naît à Paris. Les premiers congrès internationaux sont alors organisés et, le 14 février 1928, la Fédération Internationale de Médecine du Sport voit le jour à Saint-Moritz, en Suisse.



➔ 1945

## Centres médico-sportifs

L'arrêté du 2 octobre 1945 sur le contrôle médical des activités physiques et sportives stipule qu'il convient d'aider les sportifs « à s'orienter rationnellement vers une activité d'éducation physique et sportive concourant à développer leur état de santé et leur équilibre en général ». Cette démarche est prolongée en 1946 par de nouveaux arrêtés concernant le certificat médical d'aptitude au sport et par la création des Centres Médico-Sportifs (CMS). La formation spécialisée des médecins s'organise, avec la mise en place de cours d'hygiène sportive dans les facultés de médecine puis, en 1949, d'un Certificat d'Etudes Spéciales (CES) de biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports.

1975

## Les Parcours du cœur

La Fédération Française de Cardiologie (FFC) lance Les Parcours du Cœur, une journée nationale de lutte contre la sédentarité. Cette manifestation vise à sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de son capital santé et promeut une hygiène de vie fondée sur un effort régulier et consenti, permettant de se prémunir contre les pathologies modernes, comme les affections cardiaques.



1966

## Ministère des Sports

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, créé en janvier 1966, privilégie la performance et la compétition.

Mais l'État entend vanter les valeurs positives du sport en tant qu'école de courage, de discipline, de persévérance, le présente comme vecteur d'intégration sociale et l'appréhende.



## Le sport, c'est bon pour les coronaires.

Jusqu'en 1970, les activités physiques étaient formellement déconseillées après un accident cardiaque. Grâce aux études menées dans le cadre de la conquête spatiale, on a pu mesurer les effets de l'apesanteur chez les cosmonautes, qui s'apparentaient à un alitement prolongé. Dès lors, l'exercice physique fut préconisé en cas de maladie coronarienne, voire d'insuffisance cardiaque. Au cours des vingt dernières années, il a aussi été démontré que l'exercice physique améliorait l'espérance de vie, en ayant des effets favorables sur le taux de cholestérol, la régulation de la glycémie, la diminution de la surcharge graisseuse... Il est également prouvé qu'un exercice régulier et assez important (équivalent à une dépense hebdomadaire de 2000 kilocalories) a un effet préventif sur la survenue de la maladie coronarienne.



# Informations diverses

## Je trie

Nous avons à votre disposition des sacs de tri à la Mairie, n'hésitez pas à venir en chercher aux heures de permanence, les mardis et vendredis de 15h30 à 19h00.



## Les dates essentielles à retenir

10 et 24 Avril 2022 Elections Présidentielles

14 mai 2022 Marché aux fleurs et plants potagers organisé par l'A2V

14 et 15 mai 2022 Vente de pain et diots polenta organisé par les Barotiers

26 mai 2022 Pèlerinage pour l'Ascension organisé par la paroisse du Nivolet

12 et 19 juin 2022 Elections Législatives

24 juin 2022 Fête de la musique organisée par l'A2V

27 et 28 août 2022 Fête du pain organisée par l'A2V



## Le carnet

### Naissance



Bébé a enfin montré le bout de son nez !

**Suzanne** est arrivée le 12 mars 2022

Bienvenue à cette petite fille

et tous nos félicitations aux heureux parents

**Cécile Reboul et Thibaut Mathevet**



### Décès

**Marcel Moulard** nous a quittés le 05 décembre 2021.

Pensées à sa famille.

